

## Rapport conjoint sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants

### INTRODUCTION

La présente constitue la première Déclaration de Baxter Canada sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants (« FCL ») (définie ci-dessous). Cette déclaration illustre l'engagement constant de Baxter Canada à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants ainsi que les autres risques relatifs aux droits de la personne dans nos opérations mondiales et notre chaîne de valeur. Nous sommes fiers de notre engagement sur cette question, tout en étant conscients que nous devons sans cesse nous améliorer. Nous jugeons la collaboration avec les parties prenantes cruciale pour nos efforts.

### LES ENTREPRISES BAXTER CANADIENNES FIGURANT DANS CE RAPPORT

Les trois entités couvertes dans ce rapport conjoint sont la Corporation Baxter (« Baxter Corp ») et Hill-Rom Canada Ltd. (« Hillrom Canada ») et Welch Allyn Canada Limited (« Welch Allyn Canada ») (regroupées sous l'appellation « Baxter Canada »). Aucune de ces entités n'est une filiale ou une société mère de l'autre, mais elles partagent toutes Baxter International Inc. (« BII ») en tant qu'ultime entreprise mère.

BII a acquis le groupe Hillrom (qui comprend Welch Allyn) en décembre 2021.

BII, ainsi que Baxter Canada et les filiales directes et indirectes de BII dans le monde entier, sont désignées dans le présent document par le terme « Baxter ».

En 2023, les activités de Baxter Corp. incluaient des opérations de pharmacie commerciale et de préparation de médicaments, ainsi que la fabrication de produits utilisés dans l'administration de liquides et de médicaments aux patients tout au long du continuum de soins, notamment dans les soins rénaux. Ces produits comprenaient des solutions i.v. et d'autres solutions stériles ainsi que des dispositifs d'administration, des médicaments prémélangés et des systèmes de reconstitution de médicaments, des produits de nutrition i.v., des pompes à perfusion, des appareils de dialyse et des produits connexes, ainsi que des anesthésiques par inhalation. En 2023, les activités de Hillrom Canada et de Welch Allyn Canada comprenaient la fourniture de produits et de solutions telles que les systèmes de lits intelligents, la surveillance connectée, les communications de soins, les diagnostics intelligents, les appareils de santé respiratoire, et les solutions chirurgicales mondiales.

### LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS DE BAXTER

Tel qu'indiqué ci-dessus, Baxter produit et distribue des produits pharmaceutiques et des appareils médicaux à l'échelle mondiale. Nous promouvons une culture de conformité à toutes les lois, règles et réglementations en vigueur ainsi qu'aux normes les plus élevées en matière d'éthique et de conduite commerciale en ce qui concerne toutes les questions relatives aux droits de la personne.

Notre démarche pour identifier et traiter le travail forcé et le travail des enfants fait partie intégrante de notre engagement, et nous n'appuyons aucune forme de ces pratiques dans nos opérations ou dans notre réseau de fournisseurs. Pour assurer que les fournisseurs opèrent de manière éthique en ce qui concerne le travail forcé et le travail des enfants, nous prenons plusieurs mesures de vérification de notre chaîne d'approvisionnement et de certification des matériaux, y compris celles énumérées dans ce rapport conjoint.

Sur la base des données mondiales de 2023, Baxter a dépensé 8,7 milliards de dollars américains en 2023 avec une base de fournisseurs composée de plus de 38 000 fournisseurs répartis dans toutes les régions géographiques fournissant des matières premières, des produits finis de tiers et des biens indirects.

Conformément à [l'engagement et aux objectifs de responsabilité d'entreprise de Baxter pour 2030](#), notre objectif est d'intégrer la stratégie d'approvisionnement durable de Baxter sur 90 % des dépenses auprès des fournisseurs, mesurée par l'adhésion des fournisseurs aux normes éthiques et de conformité de Baxter, ainsi que par la réalisation d'audits de responsabilité d'entreprise par Baxter au sein de notre base de fournisseurs. Le rapport sur la responsabilité d'entreprise de Baxter pour 2023 devrait voir le jour à la mi-2024.

Conformément aux exigences de ces juridictions, Baxter publie également une [déclaration sur l'esclavage moderne au Royaume-Uni](#) et une [déclaration sur l'esclavage moderne en Australie](#). Nous disposons également de déclarations de position liées à la [loi sur la transparence dans les chaînes d'approvisionnement de Californie de 2010](#) et [aux minéraux des conflits](#), et nous publions un rapport annuel [sur ces derniers](#).

## DILIGENCE RAISONNABLE, ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Nous intégrons notre stratégie de responsabilité d'entreprise des fournisseurs dans nos processus globaux de gestion des fournisseurs et effectuons des évaluations périodiques des principaux fournisseurs pour évaluer les coûts, la livraison, la qualité et les risques.

Nous sommes conscients que notre diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement devrait se concentrer sur les domaines présentant les risques les plus élevés. En 2022, nous avons établi un profil de risque en matière de responsabilité d'entreprise pour les fournisseurs Baxter concernés, y compris ceux que nous avons intégrés à notre entreprise dans le cadre de l'acquisition de Hill-Rom Holdings Inc. en décembre 2021<sup>1</sup>. Ces profils comprennent une cartographie approfondie des risques de responsabilité d'entreprise basée sur la localisation, la performance et les biens et services fournis. Les profils nous aident à prioriser les fournisseurs présentant les plus grands risques liés à la responsabilité d'entreprise pour mettre en œuvre une diligence raisonnable supplémentaire, des plans d'action correctifs et/ou des audits sur site.

L'un des principaux moyens dont dispose Baxter pour promouvoir le respect des droits de la personne, au regard de toutes les formes d'esclavage moderne, est son programme bien établi de développement durable des fournisseurs. Chaque année, et depuis 2010, Baxter mène une enquête auprès de ses fournisseurs les plus importants afin d'évaluer divers facteurs de performance non financiers et de procéder à des évaluations des risques en matière de responsabilité sociale des entreprises applicables aux fournisseurs. En particulier, l'enquête évalue si ces fournisseurs ont mis en place des programmes visant à gérer les risques potentiels en matière de droits de la personne,

---

<sup>1</sup> Les fournisseurs concernés sont ceux qui disposent d'un numéro DUNS (Data Universal Numbering System, ou système de numérotation universel des données) et avec lesquels nous disposons d'un historique de dépenses.

notamment la traite des êtres humains et l'esclavage (travail des enfants, travail forcé ou servitude), ainsi que les violations de la législation sur les droits de la personne commises par le fournisseur, y compris les poursuites judiciaires et les sanctions financières ou non financières, au cours de l'année de référence.

Nous renforçons notre capacité à vérifier les systèmes de gestion de la responsabilité d'entreprise et les profils de performance des fournisseurs, ainsi que les résultats de l'enquête sur la responsabilité d'entreprise des fournisseurs. L'élargissement de notre champ d'audit contribuera à améliorer notre compréhension de la gestion de la responsabilité d'entreprise et des activités au sein de la base de fournisseurs de Baxter, ainsi qu'à identifier les domaines à améliorer. En 2023, nous avons poursuivi le développement de notre capacité à auditer les systèmes de gestion de la responsabilité d'entreprise des fournisseurs et leur performance. Ce processus est en cours et nous prévoyons d'utiliser des ressources internes d'audit ainsi que des collaborations avec des tiers. Au cours de l'année, nous avons également élaboré le manuel des normes mondiales des fournisseurs, un document fondamental qui comprend un ensemble centralisé de normes, sur lesquelles nous mesurerons les performances. Nous prévoyons de débiter les audits de responsabilité d'entreprise en 2025 pour tous les fournisseurs que nous identifions comme présentant un risque élevé en fonction des profils de risque des fournisseurs et des résultats des enquêtes sur la responsabilité d'entreprise des fournisseurs.

Nous travaillons en collaboration avec EcoVadis, une plateforme d'évaluation mondialement reconnue qui évalue les pratiques de durabilité des entreprises, pour mener une enquête annuelle sur les programmes et les performances en matière de responsabilité d'entreprise de nos fournisseurs dans les domaines de l'environnement, des droits de la personne et du travail, de l'éthique et de l'approvisionnement durable. Grâce à ce programme, Baxter et les fournisseurs participants peuvent accéder à des tableaux de bord détaillés fournissant des informations sur les points forts, les comparaisons de référence et les domaines à améliorer. Nous tirons également parti du système EcoVadis pour établir des plans d'action correctifs pour les fournisseurs ne respectant pas nos normes de performance et pour déterminer quand des audits sur site seront nécessaires. Nous prévoyons d'inclure les résultats des enquêtes lors des revues commerciales avec les fournisseurs stratégiques à l'avenir.

### Politiques

La [politique des droits de la personne](#) de Baxter couvre nos objectifs généraux visant à protéger les droits de la personne de ceux affectés par nos activités. Le [Code de conduite](#) de Baxter définit les principes fondamentaux qui régissent le comportement des employés et la conduite des affaires, et met à disposition des outils et des ressources pour aider les employés à s'y conformer. Nous avons intégré des règles contre toutes les formes de travail forcé et le travail des enfants dans nos [normes d'éthique et de conformité pour les fournisseurs](#). Plus spécifiquement, les normes interdisent à nos fournisseurs de produits et services de violer les lois régissant les droits humains des travailleurs, notamment en ce qui concerne la traite des êtres humains et l'esclavage. L'entreprise exige de nos fournisseurs qu'ils se conforment à nos normes et à nos attentes ainsi

qu'à toutes les lois régissant les achats et peut mettre fin aux accords avec ceux qui ne respectent pas ces exigences. Les contrats avec les fournisseurs comprennent des dispositions qui autorisent Baxter à auditer les installations de fabrication ou de fourniture, afin de vérifier leur conformité à cette norme.

### Remédiation à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants

Nous n'avons connaissance d'aucun cas identifié de travail forcé et de travail des enfants ni d'aucune mesure corrective nécessaire au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

## Formation

Tous les employés de Baxter sont tenus de se conformer au Code de conduite de Baxter. Le Code de conduite de Baxter définit les principes fondamentaux qui régissent le comportement des employés et la conduite des affaires, et met à disposition des outils et des ressources pour aider les employés à s'y conformer.

La société organise des formations obligatoires continues et met en place un site intranet dédié au Code de conduite pour tenir les employés informés et conscients des exigences en matière d'éthique et de conformité de Baxter ainsi qu'aux attentes de l'entreprise.

## Production de rapports

La ligne d'assistance éthique et conformité de Baxter ([ligne d'assistance éthique et conformité](#)) est le principal canal par lequel nous recevons les

témoignages des employés concernant toute violation présumée de nos normes d'intégrité. La ligne d'assistance permet à tout employé de signaler des préoccupations, y compris celles relatives au respect des droits de la personne, de manière confidentielle et sans crainte de représailles. Les parties prenantes externes, y compris nos fournisseurs, peuvent également utiliser ce canal pour signaler des préoccupations concernant les droits de la personne.

Baxter impose un environnement libre de représailles, permettant aux employés et aux autres parties prenantes de soulever de bonne foi et en toute sécurité leurs préoccupations en matière d'éthique et de conformité. Nous n'acceptons aucune forme de représailles contre quiconque signale, de bonne foi, des violations ou un comportement illégal ou contraire à l'éthique observés ou suspectés.

## CONCLUSION

Baxter est déterminée à poursuivre ses efforts d'amélioration dans son approche de gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement. Pour honorer cet engagement, une collaboration interfonctionnelle impliquant de nombreuses unités commerciales et fonctionnelles internes est essentielle, notamment le Service de l'approvisionnement, les Ressources humaines, le Service de la santé environnementale et le développement durable, ainsi que le Service juridique. Baxter demeure vigilante dans sa surveillance et son examen continu de ses processus de conformité pour garantir la transparence et la conformité à l'antiesclavagisme dans l'ensemble de ses activités commerciales et de sa chaîne d'approvisionnement. Cette déclaration a été examinée et approuvée par le conseil d'administration de la Corporation Baxter, de Hill-Rom Canada Ltd. et de Welch Allyn Canada Limited.

---

*Veillez consulter la page suivante pour les attestations et signatures.*

## ATTESTATION

Conformément aux exigences de la *loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants*, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport destiné à la Corporation Baxter, Hill-Rom Canada Ltd. et Welch Allyn Canada Limited. Sur la base de mes connaissances et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards pour les besoins de la loi, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. J'ai l'autorité nécessaire pour engager la responsabilité des sociétés mentionnées ci-dessous.



James Teaff  
Président, Corporation Baxter  
Le 28 mai 2024



James Teaff  
Président, Hill-Rom Canada Ltd.  
Le 28 mai 2024



James Teaff  
Président, Welch Allyn Canada Limited  
Le 28 mai 2024